



UN ENJEU NATIONAL
DÉVELOPPER LE SPORT FÉMININ



UNE AMBITION FÉDÉRALE
PERFORMER À HAUT NIVEAU



UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET SOLIDAIRE
CLUBS ET STRUCTURES FÉDÉRALES



UN EFFORT DE PÉRENNISATION
SECURISER LES BUDGETS

AMBITION FEMININE PARTAGÉE



Pour un projet fédéral innovant et partagé

Pour une filière féminine orientée vers la performance

Fédération Française de volley-ball



Fédération Française de Volley-Ball

SOMMAIRE

Introduction	p 3
I/ Un enjeu sociétal : la féminisation de la pratique des Activités Physiques (AP)	p 4
1. Des femmes de plus en plus sportives.....	p 4
2. Proportion des licences féminines au sein des fédérations olympiques.....	p 4
3. Classement des fédérations au regard du taux de féminisation.....	p 4
4. Une représentation féminine à haut niveau inférieure au taux de licence.....	p 4
II/ Un enjeu sportif : questionner notre système de performance	p 5
1.Partager le constat.....	p 5
2. Questionner le constat.....	p 5
3. Poursuivre l'action initiée par le projet « Ambition Féminine Partagée ».....	p 6
4. Inscrire le projet au sein du plan de féminisation.....	p 7
5. Se fixer des objectifs généraux.....	p 7
6. Se fixer des objectifs opérationnels ambitieux.....	p 7
7. Pérenniser la mise en oeuvre.....	p 8
8. Garantir la mise en oeuvre.....	p 8
III/ Un enjeu de solidarité associative : tous solidaires des équipes de France, tous acteurs et mobilisés pour la formation	p 9
IV/ Un projet innovant : de la base au sommet	p 10
1. Optimiser les compétences professionnelles des cadres de la filière fédérale.....	p 10
2. Optimiser le rayonnement des Pôles.....	p 10
3. Créer une équipe de France permanente.....	p 11
a/ En route vers 2019.....	p 11
b/ Les atouts sportifs.....	p 11
c/ Un club support : pour quoi faire ?.....	p 11
d/ Le staff.....	p 11
e/ Les joueuses.....	p 11
f/ Le rétroplanning.....	p 12
V/ Garantir le budget : sécuriser les budgets	p 13
1.Simulation d'augmentation du prix de la licence.....	p 13
2. Le fléchage de l'enveloppe financière.....	p 13
3. La sécurisation de l'enveloppe financière.....	p 13
Conclusion	p 14
Annexe : présentation synoptique du projet Ambition Féminine Partagée	p 15

INTRODUCTION

Le sport sert régulièrement de caisse de résonance à la société civile. La question de l'égalité entre les hommes et les femmes en est une illustration à laquelle il nous faut apporter une réponse.

Depuis plus de dix ans, la Fédération Française de Volley-Ball (FFVB) est engagée dans cette réflexion. Ses analyses y apportent des réponses pertinentes et ambitieuses.

Pour autant, nos équipes de France féminines ne performant pas au niveau que le volley français ambitionne.

Car l'élément central de leur action (le financement) a toujours été trop prestement éludé.

Aujourd'hui, au regard d'un monde économique dépressionnaire et d'un désengagement programmé de l'Etat, la question est centrale. La solidarité associative représente l'UNIQUE opportunité de financer notre ambition.

Notre projet d'ailleurs, toujours mû par la volonté de réussir au plus haut niveau international, est protéiforme :

- candidater à l'organisation du Championnat d'Europe Féminin de volley-ball Indoor en 2019 pour créer un engouement populaire autour de notre sport,
- structurer l'accompagnement de nos talents,
- performer avec l'équipe de France senior .

Dans ce contexte, nous entendons écrire avec vous une histoire singulière et inédite : créer une équipe de France permanente qui aura pour objectif de préparer les Championnats d'Europe 2019 et de se ré-inscrire dans une réelle perspective olympique.

Pour ce faire, nous ne fondons pas nos espoirs sur d'illusoire subsidiaires ou sur un ressort médiatique, d'autant plus que le Ministère des Sports priorise son accompagnement sur le plus haut niveau (Jeux Olympiques, Championnats du Monde). Mais nous souhaitons organiser la solidarité financière depuis nos licenciés jusqu'à nos équipes de France féminines. Au-delà de la mutualisation entre le sport amateur et professionnel (loi Buffet), nous espérons ainsi inventer un autre modèle de financement.

Notre volonté la plus claire est donc de poursuivre un double objectif :

- un objectif sociétal d'égalité des hommes et des femmes,
- un objectif sportif de valorisation de l'excellence pour promouvoir notre activité pour le plus grand nombre.

I/ UN ENJEU SOCIÉTAL

La féminisation de la pratique des activités physiques et sportives (APS)

1. Des femmes de plus en plus sportives

La part des femmes déclarant la pratique d'une APS s'est accrue de 11 points en dix ans (de 2000 à 2010) tandis que celle des hommes n'a augmenté que de 5 points (à champ constant, individus de moins de 75 ans).

2. Proportion des licences féminines au sein des fédérations olympiques

Avec 47,44% de femmes licenciées, la FFVB se place nettement au-dessus de la moyenne des autres fédérations olympiques (30,43%).

3. Classement des fédérations au regard du taux de féminisation

La FFVB est classée à la 18ème place (sur 115) pour ce qui concerne le taux de féminisation de ses licenciés.

4. Une représentation féminine à haut niveau inférieure au taux de licences

Au niveau fédéral, d'un point de vue générique la représentation des femmes sur liste de haut niveau est proche de la proportion de licenciées. En revanche, plus on monte dans le niveau, plus ce pourcentage diminue. Ceci illustre parfaitement la réalité internationale de notre volley-ball indoor féminin puisque l'on passe de 54% en espoirs (soit une base de recrutement supérieure à celle des hommes) à 48% en jeunes, 46% en senior et 0% en élite.

En dépit d'une pratique « de base » fortement féminisée, la FFVB peine à attirer des pratiquantes vers le plus haut niveau

II/ UN ENJEU SPORTIF

Questionner notre système de performance

1. Partager le constat

Un bilan chiffré comparatif entre certains aspects de la filière masculine et féminine doit nous permettre de questionner le projet actuel de performance féminine.

	Secteur Masculin	Secteur Féminin
Base de recrutement (entrée en filière : catégorie Minime)	3600	6000
Ressources humaines disponibles (cadres d'Etat entraîneur de Pôle)	9	8
Expérience du haut niveau ++ des cadres en poste (entraîneur principal d'une équipe professionnelle ou entraîneur principal d'une équipe de France A)	2	2
Expérience du haut niveau + des cadres en poste (entraîneur adjoint d'une équipe professionnelle ou entraîneur adjoint d'une équipe de France A)	2	0
Pourcentage de joueur(se)s issus des Pôles France (depuis 10 ans) ayant été titulaires en Pro A F ou M	49 %	36 %
Pourcentage de joueur(se)s issus des Pôles France (depuis 10 ans) ayant été sélectionnés en Equipe de France A.	22 %	21 %
Ranking FIVB de l'équipe de France A	12	45
Ranking FIVB de l'équipe de France « Junior » (U21/U20)	4	43
Ranking FIVB de l'équipe de France « Cadet » (U19/U18)	12	39

2. Questionner le constat

Au regard :

- de conditions initiales favorables au secteur féminin (base de recrutement supérieure de 60% à celle du secteur masculin),
- de moyens humains quantitativement comparables (9 cadres pour le secteur masculin, 8 pour le secteur féminin) mais ne disposant pas de la même expérience du haut niveau,
- d'un pourcentage d'intégration au sein d'un championnat professionnel sensiblement inférieur pour le secteur féminin,
- d'un niveau de championnat professionnel intrinsèquement plus faible en Pro A F qu'en Pro A M où un seul club (qui peine de plus en plus à exister à l'échelle continentale) masque l'absence de résultats européens significatifs de la Ligue Professionnelle,

on peut constater que :

- dès l'entrée en filière (cadet-te-s) le niveau de performance entre le secteur masculin et féminin varie fondamentalement,
- et que cet écart, au fur et à mesure de la progression en âge, se creuse.

Ces constats sommaires appellent un certain nombre de questions non exhaustives telles que :

- Les structures fédérales et les clubs sont-ils associés dans la construction de l'équipe de France ?
- La Ligue Nationale de Volley Ball est-elle associée au projet des sélections nationales ?
- Le volley-ball français est-il emprunt de la culture olympique et de l'excellence ?
- Peut-on envisager un (des) transfert(s) de compétences et de savoir-faire entre les secteurs et les modes de pratiques ? Si oui, avec quelle(s) précaution(s) et selon quelle(s) modalité(s) ?
- Le niveau de performance en catégories jeunes est-il intrinsèquement comparable à celui des autres nations ? Si, oui selon quelles modalités ? Les finalités poursuivies sont-elles les mêmes ? Est-il la condition nécessaire et/ou suffisante d'un niveau de performance en Senior ?
- Les parcours d'excellence sportifs ont-ils pour but d'élever le niveau moyen de performance des athlètes (et d'entretenir une animation nationale déconnectée du haut niveau) ou de former des champions d'exception ?
- Les cadres sont-ils inscrits dans une logique de performance de haut-niveau et évalués au regard des contingences intransigeantes de celle-ci ? Que pouvons-nous leur apporter pour qu'ils s'inscrivent dans cette logique ?
- ...

Ainsi donc, pour recentrer son action sur la performance, la FFVB doit-elle s'interroger sur les modèles qui la gouvernent :

- la filière bénéficie-t-elle de l'effet d'aspiration d'une équipe de France performante (ou avec un projet de performance ambitieux et doté de moyens conséquents) ?,
- les cadres de cette filière disposent-ils des moyens, des ressources et de l'accompagnement nécessaire leur permettant de s'engager dans une logique de performance au plus haut-niveau ?
- les joueuses qui approvisionnent cette filière sont-elles suffisamment nombreuses ? Et suffisamment performantes et expérimentées ?

3. Poursuivre l'action initiée par le projet « Ambition Féminine Partagée »

Face à ces difficultés, et pour la première fois de son histoire, la Fédération Française de Volley Ball a décidé d'unir tous les acteurs désireux de porter un projet féminin de haut niveau avec comme point de mire l'organisation des Championnats d'Europe féminins en 2019. Jamais élus fédéraux et présidents de clubs professionnels, agents de joueuses, entraîneurs de la filière fédérale et entraîneurs professionnels n'avaient été conviés à unir leurs forces pour construire un projet pluri-annuel au service de l'équipe de France.

Cette première étape essentielle (colloque Ambition Féminine Partagée) au cours de laquelle une large concertation a été mise en œuvre afin de recueillir les témoignages d'un groupe d'experts variés qui :

- se sont accordés sur l'état des lieux actuel, sur les forces et faiblesses de notre équipe de France,
- ont fixé conjointement l'objectif qu'ils souhaitaient atteindre,
- ont rappelé, parfois imaginé des leviers d'actions pour concevoir un dispositif cohérent avec l'ambition affichée.

Le diagnostic du premier colloque « Ambition Féminine partagée » était clair :

- pour ce qui concerne le championnat professionnel en 2014 :
 - ▶ Une prédominance de joueuses étrangères :
 - 97 étrangères
 - 72 françaises (donc 13 n'ont jamais été inscrites sur une feuille de match)
 - ▶ Des joueuses françaises principalement issues des clubs et qui ne jouent pas en responsabilité :
 - 18 sont titulaires
 - 42 sont issues de la formations des clubs (dont 13 sont passées par un pôle espoir)
 - 29 sortent de l'IFVB
 - ▶ Un faible vivier de recrutement pour l'équipe de France puisque sur les 18 titulaires :
 - 6 libéros
 - 3 p
 - 3 RA4
 - 3 pointues
 - 3 CC

- ▶ Une filière de formation avec peu de débouchées professionnelles puisque sur les joueuses issues du Pôle France Féminin depuis 2004 :
 - 39% évoluent en pro dont 14% sont titulaires
 - 23% en Elite
 - 13% en N2 ou N3
 - 3% à l'étranger
 - 3% en beach volley
 - 19% ont mis un terme à leur carrière
- une ambition réelle pour les Championnats d'Europe 2019 au regard de la jeunesse du groupe à condition de pouvoir bénéficier d'un véritable « accélérateur de performance ».

4. Inscrire le projet au sein du plan de féminisation

Le plan de féminisation de la FFVB (2014-2017) constitue le fondement de la pérennisation de l'action fédérale :

Objectifs	Actions	Indicateur	Pilote référent
Accroître le transfert d'expériences entre le secteur haut niveau masculin jeune et le secteur haut niveau féminin jeune.	Mutualisation des Centres Fédéraux masculins (CNVBBV et IFVBBV). Unité géographique des sites d'entraînements pour créer un esprit équipe de France.	Formation continue en interne.	A-DTN en charge du plan de féminisation. Coordonnateur du Centre Fédéral. Managers des EDF. Responsable de la formation continue des cadres FFVB.
Appréhender les spécificités médicales de la pratique féminine de haut niveau	Identifier un référent médical et son réseau pour toutes les EDF. Prise en compte des spécificités féminines dans la recherche de performance.	Constitution du réseau	A-DTN en charge du plan de féminisation. Managers des EDF. Coordonnateur des médecins fédéraux. Coordonnateur de la préparation physique.

5. Se fixer des objectifs généraux

Au regard du questionnement afférent au constat (cf. II/ 1. et 2/), trois pistes de travail doivent être poursuivies simultanément :

a. Porter un projet ambitieux pour l'équipe de France A.

- ▶ Objectif n°1 (moyen terme) créer une équipe de France permanente.
- ▶ Faire bénéficier l'équipe de France Senior Indoor Féminine de la même logistique, du même staff, des mêmes conditions de déplacement, des mêmes stages et formations, etc. n'est pas suffisant. Il faut permettre à nos joueuses de bénéficier d'un environnement privilégié d'ici les championnats d'Europe 2019. **Créer une équipe de France permanente** est l'un des moyens les plus rapides pour y parvenir. Il s'agit d'un véritable « accélérateur de performance ».

b. Optimiser les compétences professionnelles des cadres de la filière fédérale

- ▶ Objectif n°2 (long terme) : investir chez les jeunes pour médiatiser le volley ball féminin.
- ▶ La médiatisation nécessite un meilleur équilibre entre les équipes pour rendre le spectacle du volley ball professionnel féminin plus dense et plus attractif.

- › Ce meilleur équilibre nécessite plus de joueuses professionnelles d'un niveau plus resserré et en progression.
- › Pour cela l'ensemble des structures de formation fédérales et des clubs formateurs doit oeuvrer à augmenter quantitativement et qualitativement le vivier des joueuses disponibles.

c. Améliorer la filière fédérale (détection, pôles Espoir et pôles France)

- › Objectif n°3 (long terme) : optimiser les compétences professionnelles des cadres en responsabilité.
- › Accompagner l'encadrement dans le renouvellement constant de l'amélioration de son niveau de compétence est un enjeu décisif de la formation continue de ceux-ci. Car le haut-niveau ne peut se satisfaire d'un fonctionnement routinier. Il a besoin d'innovation et de se fixer des objectifs opérationnels ambitieux

De façon plus pragmatique, nous tendrons vers :

- à moyen terme : 2019 : une demi-finale aux Championnats d'Europe.
- à long terme : 2024 : assurer une pérennité de fonctionnement au secteur féminin.

6. Pérenniser la mise en oeuvre

Pérenniser les conditions de mise en oeuvre :

- à moyen terme : 2019 :
 1. Créer un programme de préparation complet sur quatre ans, puis en assurer la promotion médiatique.
 2. Pérenniser un staff sur quatre ans dont le leader impulsera directement la politique de l'ensemble du secteur féminin.
 3. Préciser et régulariser le rôle, l'articulation et la complémentarité des différents acteurs du système (Centres Régionaux, Pôles Espoirs, Pôles France, clubs Elite et professionnels).
- à moyen terme : 2024
 1. Créer une stabilité réglementaire (règlements fédéraux, convention FFVB/LNV).
 2. Fédérer et mutualiser l'ensemble des acteurs (clubs et fédération) pour porter la formation et l'équipe de France au meilleur niveau.
 3. Inscrire le projet de l'équipe de France comme un objectif partagé entre la FFVB et la LNV.

7. Garantir la mise en oeuvre du projet

Afin de suivre l'avancée de ce projet, la FFVB souhaite nommer un rapporteur indépendant (issu du milieu sportif) qui sera chargé, lors de chaque Assemblée Générale d'évaluer l'état d'avancement du projet tant du point de vue budgétaire que sportif.

La FFVB (projet fédéral, plan de féminisation, colloque « ambition féminine » partagée) souhaite atteindre le plus haut niveau de réussite pour ses équipes de France.

Pour permettre la pérennité de ce projet (au-delà de l'équipe fédérale actuelle), la FFVB a décidé de nommer un rapporteur indépendant qui s'assurera de la bonne conduite du projet féminin (tant du point de vue sportif que budgétaire).

Son action portera simultanément sur trois axes :

- 1/ l'équipe de France A
2/ la filière d'accès au haut niveau
3/ l'encadrement humain de cette filière
-

III/ UN ENJEU DE SOLIDARITÉ ASSOCIATIVE

Tous solidaires des équipes de France.
Tous acteurs et mobilisés pour la formation.

Portant actuellement deux projets olympiques (indoor masculin, beach volley féminin et masculin), la FFVB doit se doter des moyens financiers de ses ambitions sportives.

En effet, face au recul des investissements :

- privés qui se heurtent de plein fouet à la crise financière globale,
 - étatiques qui se resserrent exclusivement sur les potentiels de médailles olympiques,
- ... nous devons inventer d'autres moyens de financements participatifs pour garantir la mise en oeuvre d'un projet féminin ambitieux.

Gageons d'ailleurs que de cet investissement commun découlera irrémédiablement un renouveau :

- de la solidarité au sein de toute la fédération (licenciés, clubs, comités départementaux, ligues régionales et structures d'entraînement fédérales),
- des échanges gagnant / gagnant entre nous,
- de notre ambition sportive féminine et de sa réussite afin de pouvoir prochainement alimenter le rêve des jeunes en formation dans nos clubs,
- de la dynamique de formation continue des entraîneurs impliqués à tous les niveaux et dans toutes les instances du volley français.

IV/ UN PROJET INNOVANT

De la base au sommet

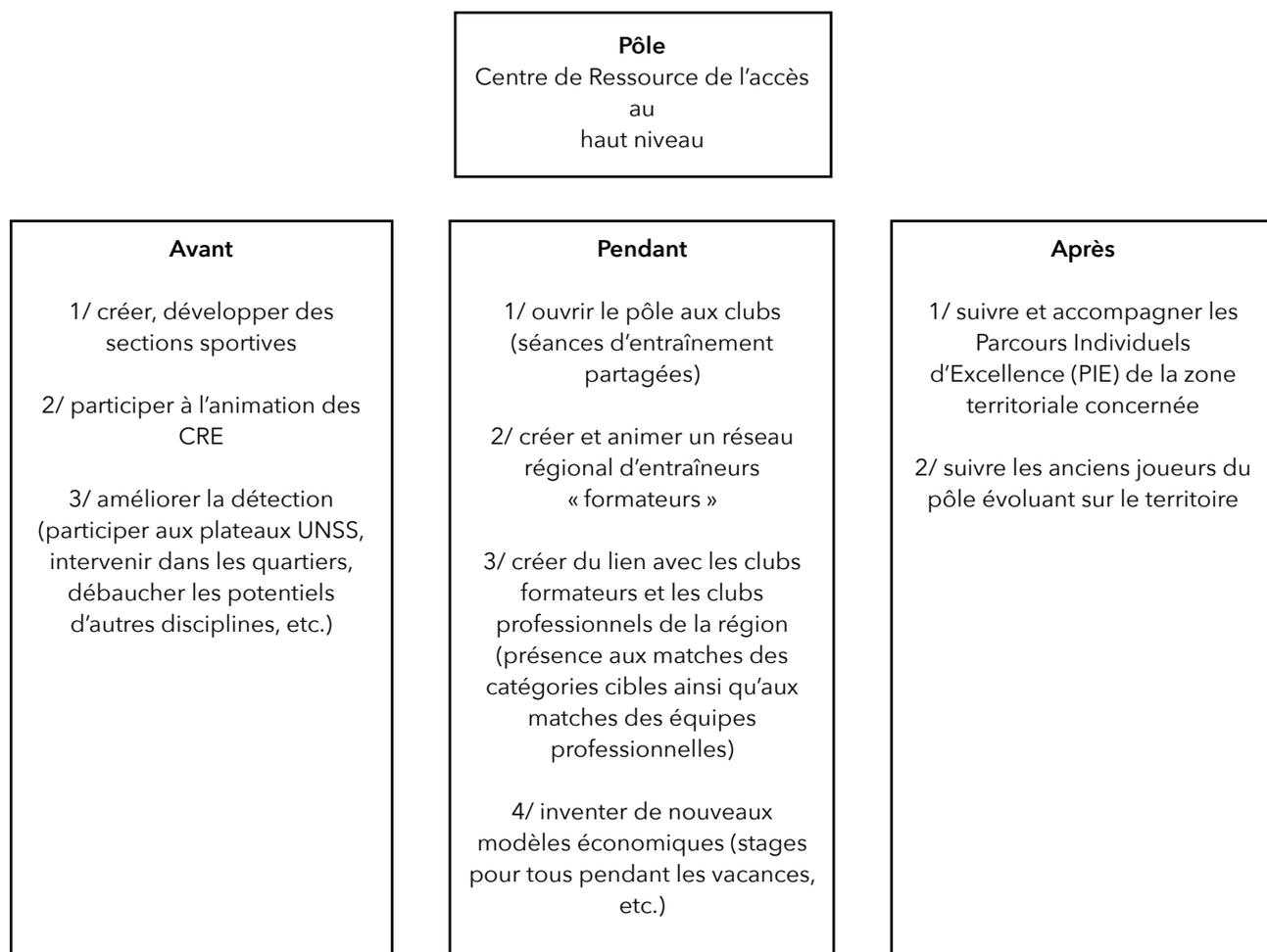
1. Optimiser les compétences professionnelles des cadres de la filière fédérale

Il importera de permettre :

- aux cadres actuellement en poste, par le biais d'une action coordonnée au niveau national (coaching), d'acquérir les compléments de formation (formation continue, compagnonnage auprès d'entraîneurs « capés », stages à l'étranger, etc.), adaptés à leurs besoins,
- de recruter, en cas de besoin, d'autres cadres.

2. Optimiser le rayonnement des Pôles

Il s'agit, par le biais d'un lien plus actif avant, pendant et après l'entrée en Pôle de transformer ceux-ci en véritables centres de ressources du haut niveau régional.



3. Créer une équipe de France permanente

a. En route vers 2019

Les principes qui guideront notre action seront les suivants :

- une équipe de France permanente,
- un moyen de combler plus rapidement notre retard sur les autres nations en vue des Championnats d'Europe de 2019 et des Jeux Olympiques de 2020,
- un budget anticipé, fléché exclusivement sur le secteur féminin (formation des jeunes) et l'équipe de France féminine,
- une communication plus efficace (story telling, visibilité accrue),
- un projet partagé et solidaire : FFVB, LNV, ligues, comités départementaux, clubs et licenciés,
- une nouvelle dynamique pour le secteur féminin.

b. Les atouts sportifs

De façon non exhaustive, il s'agit d'offrir :

- une stabilité permettant de constituer une ossature collective forte,
- un volume de matchs conséquent,
- une planification maîtrisée à court, moyen et long terme pour une équipe de France afin de performer lors des compétitions internationales,
- des stages équipe de France ciblés vers les pays dominants du volley ball féminin international,
- une véritable vitrine pour le sport féminin (licenciées volley ball ou non).

c. Un club support : pourquoi faire ?

Le support d'un club professionnel permettra de :

- créer une dynamique (fidélisation des supporters, implication des collectivités territoriales),
- bénéficier de l'expérience des clubs (dirigeants expérimentés, structures administratives, etc.),
- bénéficier d'un budget consolidé (budget club + apport fédéral + apport ministériel),
- bénéficier d'un support de jeu déjà existant (équipe professionnelle, salle homologuée pour les compétitions internationales).

d. Le staff

Celui-ci doit être choisi :

- en amont pour porter le projet auprès des joueuses,
- missionné pour une durée pluri-annuelle (une olympiade) avec des objectifs intermédiaires d'évaluation et des possibilités de ré-adaptation,
- au regard des exigences internationales (1 manager, 1 entraîneur principal, 2 adjoints, 1 préparateur physique, 1 statisticien) et du niveau de compétence.

Le club support devra gérer le budget championnat et une partie de la masse salariale.

La FFVB devra gérer le budget stages / compétitions EDF et une partie de la masse salariale.

e. Les joueuses

La constitution de l'équipe doit être guidée par les principes suivants :

- présence de joueuses emblématiques portant le projet avec le staff,
- un noyau dur de l'équipe de France qui compose l'équipe de club,
- des joueuses engagées dans un projet de 4 ans avec des objectifs intermédiaires d'évaluation,
- des objectifs partagés (clubs et équipe de France : cf. le rétroplanning),
- une intégration de jeunes internationales protéiforme (directement auprès de l'équipe permanente, soit par le biais d'un statut d'apprentie ou de PIE

f. Le rétroplanning

Saison	Echéances	PES	PIE 18-23	Détection	Stratégie Jeunes	Objectifs Jeunes	EDF Senior	EDF permanente
2020	JO TOKYO	Nouvelle carte du PES avec CFC / Pôles d'Excellence régionale / Pôles Espoirs valorisés au regard de leur niveau de performance sportive.	Equipe relève Universiades. Ligue Européenne	Communication autour de l'EDF, du CE 2019 et des JO pour devenir très attractifs	Performer au CM Junior et en cadettes	CM JUNIOR ET CE CADETTES	Qualification. Performer pour se qualifier aux JO (podium). Disputer le grand prix. Inviter 2 pays forts	Disputer la champion's league. Gagner le championnat saison 2019-2020.
2019	CE France	Intégration au PF-F du noyau cadettes. Evaluation des CFC / Pôles Excellence et Pôles Espoirs.	Equipe relève 40 jours de stages. Ligue Européenne	Bilan sur les bassins de pratique en banlieue et pôles DOM TOM. Evolution	Podium. Aller dans deux pays forts d'autres continents	CE JUNIOR	Se qualifier pour le CM. Intégrer le grand Prix. Tournée dans 2 pays forts (dont une à Noël)	Disputer la champion's league. Gagner un titre saison 2018-2019. Intégrer la majeure partie du collectif A (8 à 10 joueuses sauf les meilleures qui jouent dans un club fort disputant la CL)
2018	CM	Mise en place du Centre Fédéral (INSEP). Transversalité Masc / Fém, émulation inter-disciplinaire. Liens avec clubs LAF / Elite F.	Evaluation du système apprentis.	Création de bassins de pratique dans des banlieues ciblées.	Se qualifier dans les deux catégories. Disputer 20 matches internationaux supplémentaires dans chaque catégorie	CM JUNIOR ET CE CADETTES	Rentrer dans les 8 au CE pour se positionner dans la qualification au CM. Tournée dans 3 pays forts (dont une à Noël). Ligue Européenne. Universiades.	Se qualifier pour la champion's league. Disputer la coupe d'Europe. Etre finaliste du championnat de France. 8 jeunes tutoyées par des joueuses expérimentées.
2017	CE	Retour du support de Championnat pour le PF-F. Mise en place du coaching/suivi des entraîneurs de Pôles Espoirs.	Suivi des PIE en club. Création du statut apprenti	Création de pôles dans les DOM TOM	Se qualifier au CE . Disputer 20 matches internationaux supplémentaires (à ceux du CE).	CE JUNIOR	Ligue Européenne - Tournée dans 2 pays forts	Intégration du championnat en sept 2016 avec coupe d'Europe. 6 joueuses encadrées par des joueuses expérimentées.
2016	JO RIO		Identification des PIE	Visites DOM TOM	TENTER LA QUALIFICATION	CM JUNIOR	Se qualifier, lancer la nouvelle génération	Mise en place du projet, présentation aux joueuses, à la LNV et aux clubs Pro, Choix du club support
2015	CE Belgique HOLL							

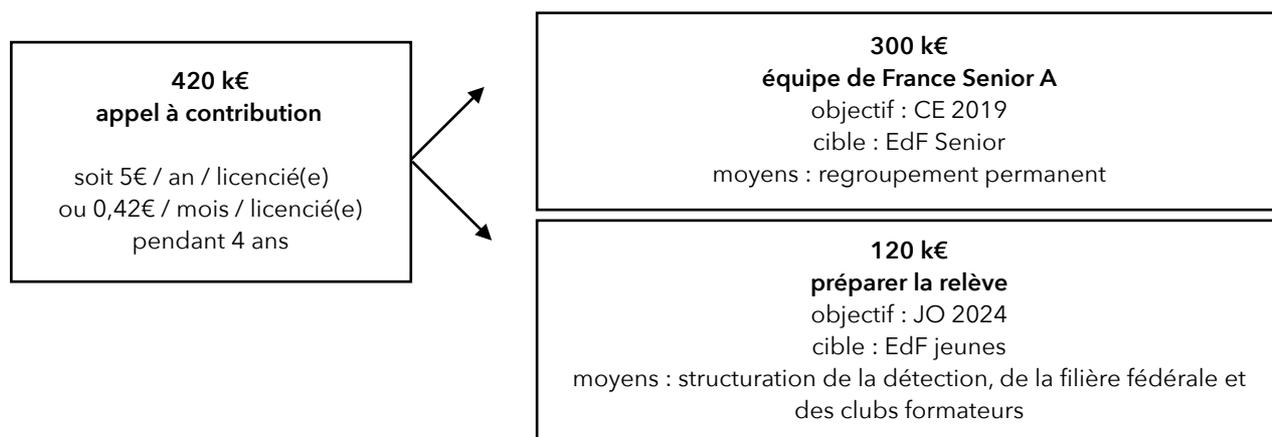
V/ GARANTIR LE PROJET

Sécuriser les budgets

1. Simulation d'augmentation du prix de la licence

Type de licence	Licenciés 2013/14	Coût licence N (€)	Coût licence N +1 (€)	Coût de l'augmentation (€)	Pourcentage d'augmentation	Revenus supplémentaires (€)
VB Séniors	24 639	39	45	+6	15,4 %	147 834
VB M20-M17	15 479	37	42	+5	13,5 %	77 395
VB M15-M9	26 945	21	26	+5	23,8 %	134 725
VB M7-Baby	3 176	10	10	0	0 %	0
Compét'Lib	19 810	23	26	+3	+13%	59 430
					Total	419 384

2. Le fléchage de l'enveloppe financière



Il faut noter que ces 420 k€ seront injectés en sus du budget déjà alloué au secteur féminin :

- une partie sera fléchée sur la masse salariale (encadrement et joueuses) au regard des profils ciblés,
- une autre partie sera fléchée sur le fonctionnement (stages de préparation et compétitions).

3. La sécurisation de l'enveloppe financière

C'est le rapporteur indépendant qui assurera le suivi et la bonne gestion de celle-ci (cf. II/ 8/).

En ajoutant 420 k€ à l'enveloppe financière actuellement fléchée sur l'équipe de France et la formation des jeunes talents, le secteur féminin deviendra la source de dépense budgétaire la plus importante de la FFVB

Un rapporteur indépendant s'assurera de la pertinence et de la pérennité des engagements financiers.

CONCLUSION

Agréger les ressources humaines, matérielles et structurelles autour d'un projet fort, co-construit par les élus et la direction technique nationale permettra de redonner de la fierté à l'ensemble des acteurs du volley ball français.

Transmettre à toutes les joueuses, jeunes ou adultes, le désir et le plaisir de pratiquer notre sport dans les clubs de la fédération en ré-inventant nos façons d'accueillir, de fidéliser et de pratiquer doit devenir un désir partagé. Avec l'espoir que demain nous soyons plus nombreux encore à nous divertir en jouant des matches, amicaux, informels ou officiels.

Attachons-nous à développer leurs qualités, à leur donner l'envie, la motivation et l'ambition d'appartenir à une équipe de France conquérante que nous doterons, pour la première fois depuis 20 ans, des moyens de ses ambitions légitimes.

Le courage, la combativité, l'esprit collectif et le respect cessent de devenir des poncifs s'ils font l'objet d'un apprentissage dynamique et d'une remise en question permanente.

ANNEXE

Présentation synoptique du projet Ambition Féminine Partagée

Date de mise en oeuvre	Objectif poursuivi	Actions	Critère de réussite
2015 (fin mai)	Validation du projet « Ambition Féminine Partagée (AFP) »	- Vote en AG FFVB.	Oui / Non
2015 Objectif > : juin 2015 Objectif < : mars 2016	Choix du club professionnel support	- Négociation tri-partie : FFVB / Club / Collectivités Territoriales concernées. - Partage du projet avec la LNV.	Signature d'une convention
2015 (septembre)	Choix du rapporteur « AFP »	- Appel à candidature - Entretiens - Choix définitif	Nomination
2015/2016 (saison sportive)	Engager la structuration de filière fédérale	- Intégration des Pôles France en Elite (montée/descente) - Mise en place des Parcours Individualisés d'Excellence. - Définition de la stratégie de détection DOM-TOM.	- Maintien en championnat Elite - Signature des conventions Parcours Individuel d'Excellence. - Création du projet de détection DOM-TOM
2016 (saison internationale)	Engager l'EDF en Ligue Européenne	- Participation à la Ligue Européenne. - Tournée internationale amicale	- Participation à la Ligue Européenne. - 1 à 2 tournées dans des pays « forts »
2017 (septembre)	Affirmer la structuration de la filière fédérale	Création du Centre Fédéral à l'INSEP	Oui / Non
2017 Club : saison sportive 2016/17 EdF A : saison internationale	Augmenter le niveau du support de jeu de l'EDF permanente	Club : qualification en Coupe d'Europe. EdF A : qualification (EdF) aux Championnats du Monde	- optimum : Champion's League - minimum : autre Coupe d'Europe EdF A : qualification CM
2018 (saison internationale)	Créer une EdF réserve	40 jours de stages pour le collectif relève	Oui / Non
2018 Club : saison sportive 2016/17 EdF A : saison internationale	Performer avec l'EdF A	Club : gagner le championnat de France EdF A : Participation aux Championnats d'Europe	Club : oui / non EdF A : oui / non